

La Traversée

N° 44 octobre 2010

Université de Genève | Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation | Section des sciences de l'éducation |

Baccalauréat en Enseignement Primaire | Module Approches transversales I : Situations éducatives complexes, relations, institutions et diversité des acteurs.

Vendredi 5 novembre 2010, nous invitons les formatrices et formateurs de terrain et de l'université du module EAT 1 à une **1^{ère} journée** de coformation, sur la thématique suivante :

La formation des enseignants doit-elle normer les pratiques ?

Le métier d'enseignant¹ est un métier normé et normatif : il s'inscrit dans un cadre institutionnel, des programmes, des directives, des instruments de contrôle et d'évaluation du travail qui ne laissent pas les praticiens entièrement libres de leur mouvements ; un cran plus bas, les maîtres contraignent d'ailleurs eux-mêmes le travail de leurs élèves, au moyen d'exigences, de règles, de dispositifs, de consignes, de sanctions qui sont censés favoriser l'ordre et les apprentissages dans l'école. C'est pour que les élèves se forment que leurs enseignants les guident, et c'est pour que ce guidage soit conforme aux attentes de l'autorité supérieure que les professionnels sont eux-mêmes soumis à des obligations qui normalisent leur pratique. Il y a des façons d'enseigner la géométrie ou de parler aux parents d'élèves qui sont valides ou non dans l'institution.

Quel est le rôle de la formation des maîtres dans la création et l'incorporation de ces normes ? Quel devrait ou pourrait être ce rôle ? On sait que les enseignants ont longtemps appris leur métier dans des écoles *normales* qui affirmaient clairement transmettre un certain nombre de valeurs et de manières de faire pas ou peu discutables : un héritage à perpétuer. On sait aussi que les rapports d'autorité ont évolué dans nos sociétés – en bien ou en mal, c'est justement une des choses qui ne fait pas l'unanimité. Les travailleurs revendiquent de l'autonomie, une marge de manœuvre dans leurs activités, la confiance de leurs supérieurs : des enquêtes montrent même que ce type de facteurs favoriserait la bonne santé des employés. Dans l'enseignement, certains professionnels réclament de la *liberté pédagogique*, d'autres aimeraient plus de cohérence par la *discussion des pratiques*, d'autres encore (et chacun de nous peut alterner les positions), une politique définissant et généralisant des *méthodes efficaces*, scientifiquement validées. D'où viennent désormais les normes ? De l'enseignant compétent, réflexif et consciencieux ? De la déontologie professionnelle ? Des sciences de l'éducation ? D'une autorité scolaire jonglant entre ces sources et ses propres options ?

Nous aimerions poser ces questions non pas de manière abstraite, mais en interrogeant nos pratiques de formation, à l'Université et sur le terrain : Que disons-nous de faire ou de penser aux étudiants ? Que leur répondons-nous quand ils nous demandent, par exemple, comment punir un élève impoli ou

¹ Le masculin employé dans ce texte est purement grammatical et renvoie à des collectifs composés aussi bien d'enseignants que d'enseignantes, de formateurs que de formatrices, etc.

quels devoirs ils doivent donner ? Faut-il transmettre des normes, peut-on les questionner ? Où, quand et comment parle-t-on des directives ? Comment le travail de formation (de normalisation ?) se partage-t-il ou pourrait-il se partager entre formateurs du terrain et de l'Université ?

La matinée posera le problème du statut et de l'évolution des normes dans l'école, le travail et la formation des enseignants en général, notre module des approches transversales en particulier. Nous essaierons de comprendre comment les pratiques sont aujourd'hui normées, et/ou comment les normes sont discutées.

L'après-midi, nous analyserons nos pratiques de formation, pour voir comment elles s'inscrivent dans le mouvement identifié le matin, comment nous affirmons (ou non) aux futurs enseignants ce qu'ils doivent faire et penser, bref, comment nous participons – volontairement ou à notre corps défendant – à la normalisation du métier qu'ils souhaitent exercer.

Programme de la journée de coformation du vendredi 5 novembre 2010

08h30-09h45, salle R080 : Accueil par Carole Veuthey et introduction par Olivier Maulini : *Formation des enseignants et normes professionnelles : quelle évolution ?* Discussion collective.

Pause

10h15-11h30, salle 2160 : Introduction et présentations par Valérie Vincent. *Le point de vue et les interrogations des formateurs, quatre témoignages.*
- Deux formateurs universitaires : Claude Laplace (formateur des enseignants primaires, SSED) & Isabelle Grin (formatrice des enseignants secondaires, IUFE)
- Deux formateurs de terrain : Brigitte Besomi & Anne Maillefer.

Chaque intervenant tentera :

1. D'évoquer une situation où il/elle a dû ou voulu parler d'une ou de plusieurs normes de travail avec un/des étudiant/s.
2. De répondre, selon son point de vue, à ces questions : quel est le rôle d'un formateur : transmettre des normes ou les questionner ? Transmettre lesquelles, questionner lesquelles ? Pour quelles raisons ?

Un débat avec la salle suivra.

Pause de midi

13h30-15h30, en salles de séminaire : Analyse de nos pratiques ; quel rapport aux normes dans les démarches du module (situations éducatives complexes, démarche d'observation-intervention) ?